

LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ



Entre le bleu, le blanc et le rouge, c'est le blanc qui était à l'honneur cette année pour la fête nationale. Les couleurs étaient dans le bleu du ciel, le jaune d'un soleil éclatant et la multitude de nuances du feu d'artifice est venue illuminer la nuit. **Retour sur ce moment très convivial en pages 6 et 7.**

PROJET DE MISE EN ŒUVRE DE DESCENTE CONTINUE EN ATTERRISSAGE FACE À L'OUEST À ORLY



Le projet est en cours de mise en oeuvre. Des ajustements doivent être réalisés par la DGAC. Un bilan est prévu. **Lire en page 8.**



**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE
PLU DE FAVIERES. LIRE L'ARRÊTÉ PAGE 4.**

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.



LA DYNAMIQUE DES ASSOCIATIONS

Toujours très actives, les associations de Favières vous proposent de nombreuses activités. **Lire en pages 11 à 14.**

Au sommaire de ce numéro

● **En direct de la mairie p.2 à 4**

● **Le mot du Maire**

● **Urbanisme p.4 et 5**

● **Fêtes et cérémonies p.6 et 7**

● **Environnement p.7 à 9**

● **Vie scolaire p.10**

● **La vie des associations p.11 à 14**

● **Annonces p.15**

● **État civil - Agenda - Annonces**



L'année 2026 est une année électorale et les dimanches 15 et 22 mars vous élirez le prochain conseil municipal. Compte tenu que pendant la période pré-électorale (les six mois précédents) il est interdit de faire un bilan valorisant les actions effectuées au cours du mandat. Il faut donc être factuel et neutre, un peu semblable au petit déjeuner

de Jacques Prévert que vous trouverez ci-contre.

L'enfouissement phase 1, rue du marronnier est presque terminé. Il reste des enrobés à poser sur les trottoirs et quelques branchements courants faibles.

La phase 2 est en cours et nécessite que les travaux s'adaptent à la circulation et réciproquement. Pour ce qui concerne les véhicules légers les déviations par les rues d'Hermières et des Farinats sont une solution acceptable. Mais pour les camions et les transports en commun le passage sur la voirie en chantier va nécessiter des interventions en demi-chaussée, plus contraignantes pour garantir la sécurité du personnel réalisant les travaux et des usagers de la route.

Le 10 septembre marquait deux mois de mise en œuvre de la procédure de descente continue. Page 9 un article est consacré à ce sujet.

Les toilettes des élèves en classe primaire ont été ouverts à la rentrée de septembre.

Une classe, le local périscolaire et les WC des primaires sont rendus accessibles par des pentes réglementaires pour permettre l'accès à tous les élèves.

Pour la révision du PLU, l'étape d'avis des PPA est terminée car la durée légale des trois mois est écoulée. La procédure continue avec l'enquête publique qui commencera le 12 novembre pour se terminer le 12 décembre. Le commissaire enquêteur a été désigné par le tribunal, il s'agit de Madame DELAFOSSE. Le déroulement de l'enquête publique est décrit dans l'arrêté communal de lancement disponible sur le site communal.

Une communication spécifique d'information des habitants est prévue dont une partie est déjà sur le site internet communal. Voir la copie de la publication dans la presse en page 4 de ce bulletin, dans le Pays Briard et le Parisien.

Je garde le meilleur pour la faim, l'auberge «La Marsange» est ouverte. Cet établissement a été créé par une famille implantée dans la commune depuis longtemps, et dont certains membres ont été actifs pour sa sauvegarde.

La municipalité et moi-même avons accompagné sa création avec la conviction d'un réel intérêt pour les Faviérois. Je vous souhaite une bonne lecture et vous laisse déjeuner avec Jacques.

Daniel PATU

Déjeuner du Matin

par Jacques Prévert

Il a mis le café

Dans la tasse

Il a mis le lait

Dans la tasse de café

Il a mis le sucre

Dans le café au lait

Avec la petite cuillère

Il a tourné

Il a bu le café au lait

Et il a reposé la tasse

Sans me parler

Il a allumé

Une cigarette

Il a fait des ronds

Avec la fumée

Il a mis les cendres

Dans le cendrier

Sans me parler

Sans me regarder

Il s'est levé

Il a mis

Son chapeau sur sa tête

Il a mis

Son manteau de pluie

Parce qu'il pleuvait

Et il est parti

Sous la pluie

Sans une parole

Sans me regarder

Et moi j'ai pris

Ma tête dans mes mains

Et j'ai pleuré.



Le secrétariat de mairie vous rappelle quelques informations importantes

POUR LES TRÈS JEUNES : L'ACCÈS AUX MENUS DE LA CANTINE EST DISPONIBLE SUR L'ESPACE FAMILLE



Chers parents,

Les menus de la cantine sont consultables sur votre espace famille dans la rubrique « Actualités » ainsi que sur le site de la commune à chaque période scolaire.

Pour la bonne prise en charge des Petits Hiboux à la cantine, l'accueil du matin, du soir et des mercredis (gérés par la mairie), nous vous remercions de bien contrôler la réservation de vos prestations.

Nous vous rappelons le numéro de téléphone du périscolaire : **06 30 08 93 39**, vous pouvez contacter les animatrices en cas de retard pour récupérer vos enfants.

Si vous avez des demandes particulières vous pouvez nous envoyer un mail à contact@favieres77.fr

Le service périscolaire

POUR LES JEUNES : LE RECENSEMENT est OBLIGATOIRE à partir de 16 ans



Pour vous faire recenser, vous pouvez passer en mairie avec votre carte d'identité, un justificatif de domicile et votre livret de famille. Vous pouvez également faire les démarches en ligne sur : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

Bientôt, la nouvelle application DEFENSE+ sera disponible sur IOS et Android et vous permettra de vous inscrire sans passer en mairie et de suivre votre demande.

Les dossiers traités en mairie sont envoyés en janvier, avril, juillet et octobre au Centre du Service National et de la Jeunesse suivant le mois de votre recensement.

POUR TOUS : OÙ FAIRE OU REFAIRE UNE CARTE D'IDENTITÉ OU UN PASSEPORT



La mairie ne délivre pas les cartes d'identité et passeports.

Vous pouvez vous rapprocher d'une des mairies figurant sur la carte ci-contre que vous pouvez trouver sur le site : <https://www.seine-et-marne.gouv.fr/>

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous directement sur le site : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Vous trouverez la liste des documents à fournir en fonction de chaque cas sur : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits>

ASSAINISSEMENT

La société SUEZ doit réaliser des interventions concernant la rue du Marais. En effet, les pompes du bassin d'orage présentant des marques d'abrasure nécessitent une révision et un remplacement.



ENTRETIEN DE LA MARSANGE

Ainsi, c'est un total de 792m linéaires de curage préventif qui seront réalisés cette année au bourg et plus particulièrement aux abords de la Marsange.

FORMATIONS AU COMPOSTAGE



Des formations au compostage ont été organisées au bourg en 2025. D'autres séances sont possibles pour les personnes intéressées. **Il vous suffit de venir vous inscrire en mairie** qui se chargera d'organiser avec le SIETOM une séance de formation à Favières. À la suite de cette formation, vous pourrez obtenir un composteur gratuit.

4

Urbanisme et développement



Département de Seine et Marne

COMMUNE DE FAVIERES-EN-BRIE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du 10 octobre 2025 (N° 25-039), le maire de Favières-en-Brie a ordonné l'ouverture de l'enquête publique du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme arrêté par le conseil municipal le 23 mai 2025.

L'enquête publique se déroulera du **mercredi 12 novembre 2025 à 10h00 au vendredi 12 décembre 2025 à 18h00** soit 31 jours consécutifs.

À cet effet, Madame DELAFOSSE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Melun.

Le dossier d'enquête publique est consultable par le public à la Mairie de Favières-en-Brie aux jours et heures habituels d'ouverture au public et sur le site internet <https://www.favieres77.fr/>

Des observations peuvent être consignées dans le registre disponible en mairie, par voie postale : Mairie de Favières-en-Brie, 5 Rue de la Brie, 77220 Favières-en-Brie ou par mail à l'adresse de dépôt des contributions : revision-plu-favieres@mail.registre-numerique.fr

Le commissaire enquêteur assurera des permanences le :

- Le mercredi 12 novembre 2025 de 10h00 à 12h00
- Le jeudi 20 novembre 2025 de 15h00 à 18h00
- Le vendredi 5 décembre 2025 de 10h00 à 12h00
- Le vendredi 12 décembre 2025 de 15h00 à 18h00

Le Maire de FAVIERES



AUTORISATIONS D'URBANISME



Demandes préalables de travaux et permis de construire accordés de juillet à sept 2025.

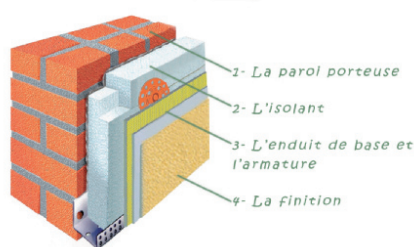
Déclarations préalables de travaux

87 rue Louis Victor Dortée	Garage
6 rue du Marronnier	Remplacement de tuiles et gouttières
Les Trente Arpents	Création d'une lagune de digestats liquides
10 rue Henri Jambois	Abri de jardin
8 rue du Clos du Marronnier	Installation de 9 panneaux photovoltaïques
9 rue du clos de la sautrelle	Construction d'un mur en parpaing contre le mur de mitoyenneté existant
8 bis rue de la rucherie	Construction d'un muret de clôture pour pose d'un portail
93 rue Louis Victor Dortée	Isolation extérieure 14cm
4 résidence les Serres de Martine	Piscine coque

Permis de construire

5 allée des primevères	Construction d'une maison individuelle avec clôture
------------------------	---

ISOLATION EXTÉRIEURE : QUELQUES RÈGLES À CONNAÎTRE



Rénover une maison nécessite de respecter la réglementation en vigueur. Pour les murs extérieurs, vous avez le choix entre plusieurs options. L'isolation par l'extérieur (ITE) est une solution efficace mais peut nécessiter des autorisations en fonction des réglementations locales. L'isolation intérieure, quant à elle, est plus simple à mettre en oeuvre mais peut réduire la surface habitable.

Ainsi, dans le cadre d'une isolation extérieure, si le mur est implanté en limite de propriété, cette installation va nécessairement surplomber la propriété voisine. Lorsque ce débord s'effectue sur la voie publique, il faut se référer aux plans locaux d'urbanisme (PLU) qui peuvent avoir prévu cette possibilité, dès lors que la rue n'est pas trop étroite. Certaines communes l'autorisent, d'autres non, et parfois seulement dans certaines limites, par exemple à partir d'une hauteur déterminée.

En revanche, lorsque l'isolation avance sur une propriété privée, il n'existe aucun levier pour contraindre votre voisin à accepter ces travaux. Pour isoler un mur situé en limite de propriété, il faut établir une servitude d'empiétement.

Celle-ci nécessite l'accord de votre voisin et un acte notarié. Elle vous accordera l'autorisation de poser l'isolation et en précisera les caractéristiques. Une indemnisation du voisin est prévue. Dans le cas d'une maison mitoyenne, l'isolation de la façade doit également faire l'objet d'un accord avec le voisin sur la limite de l'isolation.

Une autorisation d'urbanisme est nécessaire pour réaliser une isolation thermique par l'extérieur (ITE), car vous modifiez l'aspect extérieur du bâtiment. Pour réaliser une ITE, vous devez déposer une déclaration préalable de travaux à la mairie.

Il est également essentiel de vérifier l'état et le type de votre mur avant de commencer les travaux. Dans certains cas, vous devrez peut-être faire appel à un huissier pour éviter tout problème relatif aux parties communes.



FAVIÈRES EN BLANC POUR UNE FÊTE TOUTE EN COULEUR

Tout de blanc vêtus, cette année les Faviérois ont encore profité d'une belle soirée ensoleillée. À la tombée de la nuit, ils ont pu assister au feu d'artifice tiré depuis un champs situé au delà du Marais. Cette initiative a ainsi permis de satisfaire les spectateurs en toute sécurité et d'inonder le ciel de mille feux. C'est grâce au travail de préparation réalisé par le domaine des 30 arpents que la municipalité a eu l'autorisation de tirer les feux. Sur le thème d'une soirée blanche, l'ambiance était particulièrement animée. Les Faviérois ont eu le plaisir de déguster un apéritif et un brunch offerts par la Mairie. La soirée a été ponctuée par une animation dansante et surtout chantante. Le karaoké est très prisé à Favières et fait le bonheur des amoureux des chansons de tous pays et de toute génération. Que du bonheur!!!!



6



Commémoration du 25 août 1945

Le dimanche 31 août, Favières et Villeneuve-Saint-Denis se sont unis pour rendre hommage aux onze jeunes âgés de 18 à 25 ans fusillés par les nazis le 25 août 1944 dans les bois de Favières. Cette année, malgré le temps pluvieux la cérémonie s'est déroulée devant de nombreux spectateurs au monument aux morts de Villeneuve-Saint-Denis érigé le 10 novembre 1945. La présence de véhicules militaires anciens donne un effet impressionnant à l'ensemble de l'événement sans oublier la fanfare du SDIS 77 parfaite pour accompagner la cérémonie. Malgré une météo très humide, une centaine de personnes étaient présente.



La cérémonie s'est prolongée au lieu-dit « Le Poncelet » devant le monument en hommage au sergent pilote Raymond Robert abattu au-dessus des bois le 3 juin 1940. Là aussi, une belle commémoration malgré la pluie. Fanfare du SDIS et anciens combattants étaient fidèles au rendez-vous. Puis une dégustation de fromages de Brie était à disposition à l'intérieur du Cellier et des barnums accueillait les personnes présentes autour d'un verre de l'amitié organisé par la mairie de Tournan.



E nvironnement

Anne SCORTEGAGNA



UNE OPÉRATION «NETTOYONS LA NATURE» RÉUSSIE



Un grand MERCI à tous les Faviéroises et Faviérois (dont beaucoup d'enfants) qui se sont retrouvés au bourg et au hameau pour notre opération annuelle «Nettoyons la nature». Au regard des sacs bien remplis, cette action était particulièrement utile. **Ensemble nettoyons la nature une fois par an mais surtout ensemble préservons-la tout au long de l'année.**



Ensemble nettoyons la nature
Le savez-vous ?

DURÉE DE VIE DES DÉCHETS
JETÉS AU SOL

- Papier : 6 mois
- Plastique de bouteille : 4 ans
- Journal : 1 an
- Filtre de cigarette : 2 ans
- Chewing-gum : 5 ans
- Canette : 10 à 100 ans
- Plastique : 100 à 1000 ans
- Polystyrène, carton de téléphone : 1000 ans
- Verrre : 4000 ans

Dimanche 28 Septembre de 10h à 11h30

2 Rendez-vous :
à la salle des fêtes du bourg
à la chapelle du hameau

Et tous ensemble faisons un grand nettoyage d'automne, avec gants et sacs poubelle (équipement fourni par la mairie)

PROJET DE MISE EN ŒUVRE DE DESCENTE CONTINUE EN ATERRISSAGE FACE À L'OUEST À ORLY

La mise en œuvre a débuté le 10 juillet sans information préalable et a surpris nombre d'habitants. D'autant plus que lors de la période précédente, les aéronefs atterraient depuis une autre direction.

Le rendez-vous avec le chef de projet de la DGAC le 4 août lui a permis de nous expliquer que c'était une période de rodage essentiellement pour les pilotes mais aussi pour les régulateurs. Toutes les caractéristiques des vols sont archivées et seront analysées afin d'en tirer des améliorations et d'établir un bilan.

Pour rappel, des enregistrements de niveaux sonores ont été réalisés au hameau et au bourg avant la mise en œuvre, et d'autres le sont afin d'effectuer une comparaison factuelle avant/après.

La trajectoire initiale du projet passait au-dessus de la partie nord du bourg. Nous avons agi collectivement pour que les avions survolent plutôt l'espace forestier situé hors agglomération, entre le bourg et le hameau.

En attendant les constatations de la DGAC, nous avons visualisé les trajectoires sur un logiciel qui, même sans agrément ni étalonnage, fournit des tracés significatifs.

Au fil du temps, il a été constaté une augmentation du nombre de trajectoires qui respecte notre demande et les avions passent à l'aplomb de l'extrémité nord de l'étang de Vincennes ainsi qu'une augmentation de l'altitude à laquelle ils volent.

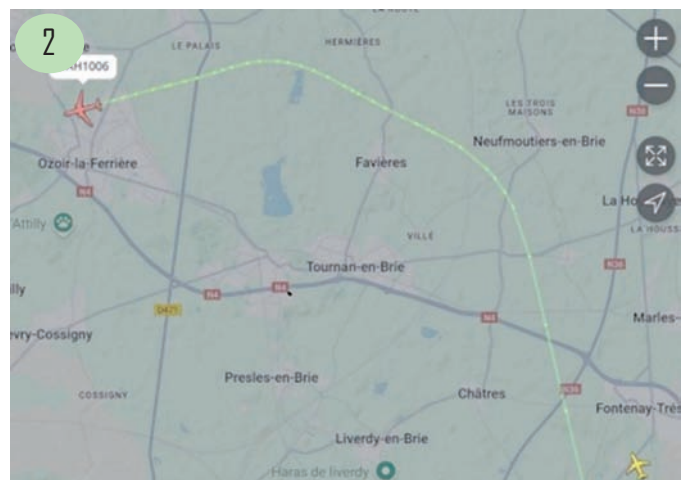
Les paramètres des vols (Hauteur et niveau sonores) et le bilan qui sera effectué par la DGAC permettront d'objectiver la situation.

Il faut préciser que dans tous les cas où l'atterrissage n'est pas face à l'Ouest les anciennes trajectoires sont conservées.

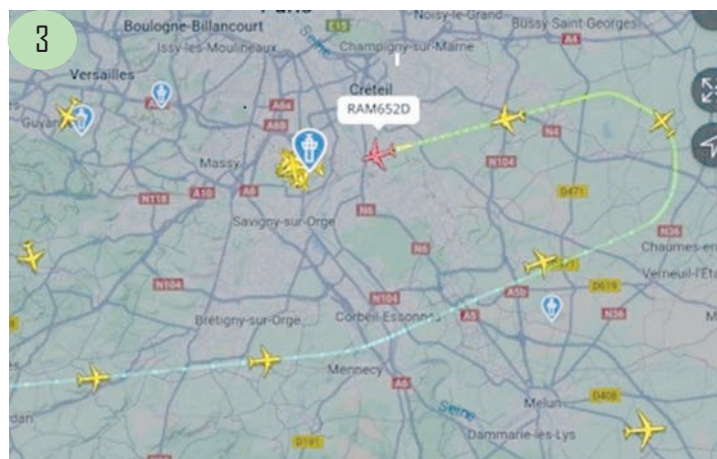
8



1 - La trajectoire (en jaune) est celle de l'avion rouge. Le 2^{ème} avion (en jaune) suit la même trajectoire.



2 - Une trajectoire d'approche différente mais elle passe à l'extrémité Nord de l'étang de Vincennes.



3 - Respect d'une même trajectoire par des avions qui se succèdent à 2mn d'intervalle.

La rage existe encore dans plus de 100 pays à travers le monde.



GARE A LA RAGE

UNE MENACE TOUJOURS PRÉSENTE À L'ÉTRANGER

Bien que la rage ait disparu chez les animaux domestiques en France, elle reste mortelle et circule encore dans de nombreux pays. Transmise par morsure, griffure ou simple contact avec une plaie, la rage est toujours fatale une fois les symptômes déclarés. Tous les cas récents en France viennent d'animaux contaminés à l'étranger. Un animal peut être porteur sans signes visibles.

Adoptez les bons réflexes : ne touchez pas les animaux errants, n'importez pas d'animaux, et vaccinez les vôtres avant tout voyage. Protégeons-nous.

Plus d'infos sur : agriculture.gouv.fr/gare-a-la-rage

CHANCRE DU PLATANE ET AMBROSIES : DES PROBLEMATIQUES SANITAIRES

LE CHANCRE DU PLATANE : Le chancre coloré du platane est une maladie vasculaire incurable due à un champignon (*Ceratocystis platani*) qui s'attaque uniquement aux platanes et provoque leur dépérissement.

Sa virulence lui permet d'infester même les individus en bonne santé. L'arbre est condamné à mourir en quelques mois ou années, aucun traitement curatif n'étant actuellement disponible. Le seul moyen de lutte efficace est d'abattre l'arbre infecté et de l'incinérer. Le champignon infecte l'arbre au travers des blessures au niveau du tronc ou des racines, colonisant rapidement les tissus. Il se propage en outre d'arbre en arbre via des contacts racinaires (anastomoses), par l'eau ou encore par l'homme, via le déplacement de bois, sciures contaminées ou encore d'outils de taille et d'engin de chantier mal désinfectés, ex : véhicules, dispositifs d'accrochage ou de fixation dans les arbres, outils et engins utilisés pour les travaux d'élagage, fauchage, débroussaillage, terrassement, etc.



L' AMBROISIE : En France, il existe en fait trois espèces d'ambrosie faisant l'objet d'une surveillance.

L' Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), l' Ambrosie trifide (*Ambrosia trifida*) et l' Ambrosie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya*) sont des plantes invasives originaires d'Amérique du nord et capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.).

Leur pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. C'est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures) et pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau). Si un pied d'ambrosie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est très difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.



Ambrosie à feuille d'armoise



Ambrosie trifide



Ambrosie à épis lisses



COCO tu as vu la fête
de fin d'année des
Petits hiboux :



Oh que oui **P'TIBOU** c'est
une jolie fête et des
récompenses bien
méritées !

Nos écoliers avaient le sourire jusqu'aux oreilles le 27 juin !
Et pour cause ! Ils avaient tous l'envie de bien terminer leur
année scolaire, en offrant aux parents et grands-parents,
venus nombreux pour les applaudir, un spectacle musical et
dansant qu'ils ont préparé toute l'année avec les ATSEM, les
institutrices et l'instituteur.



La municipalité avait prévu des petites surprises pour chacun d'eux.
Traditionnellement, les enfants repartent avec un diplôme de passage dans la classe
supérieure, attestant qu'ils ont tous bien mérité leur récompense après une année
studieuse.
Mais pas que..... ils ont reçu en plus cette année une jolie gourde floquée aux couleurs
du village (parfaite pour affronter les canicules !)
Nos grands du CM2, quant à eux, en plus de la gourde, ont reçu une calculatrice pour les
accompagner dans leur nouvelle aventure au collège, un petit coup de pouce bien utile
pour apprivoiser les équations et les divisions à rallonge !



Et parce qu'ils ne manquent ni de cœur, ni d'imagination, les élèves de CM2, avaient préparé un moment
de remerciements pour dire au revoir à leurs instituteurs. De jolis messages chargés d'émotions pour celles
et ceux qui les ont vus grandir et les ont accompagnés jusqu'à cette belle étape.



Nous leur souhaitons à tous de merveilleuses années collège,
riches en découvertes, en fous rires, en amitiés et en réussites !
Quant aux plus petits, ils ont retrouvé les bancs de leur école
primaire et maternelle, avec un nouveau cartable, une nouvelle
trousse... et toujours les mêmes regards curieux et inventifs.
Nous leur souhaitons également à tous une année pleine de
petits pas qui les amèneront doucement à de belles réussites !

AU GRÈS DES LOISIRS

La Bibliothèque : une nouvelle année, des idées, des rencontres et des nouveautés !

À la Bibliothèque, la convivialité est toujours au rendez-vous : soirée Beaujolais en novembre, soirée Chandeleur déguisée, sortie ludique au printemps et la grande Fête de la Bibliothèque et des Voisins en mai. Les ateliers Scrapbooking, organisés deux mercredis par mois, continuent également de rassembler les passionnés de loisirs créatifs.

Deux nouveautés cette année !

- Le Téléthon, auquel nous participerons pour la première fois le samedi 6 décembre. Pour faire de cet événement une réussite, nous lançons un appel aux bénévoles : toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour l'organisation.
- La mise en place de boîtes à livres, une au Bourg et une au Hameau, afin de partager librement vos lectures et donner une seconde vie aux ouvrages.

Rejoindre la Bibliothèque, c'est simple et ouvert à tous. La cotisation reste fixée à 25€ par famille pour l'année et permet de participer aux animations, d'emprunter des livres et de profiter de moments chaleureux entre habitants.

Pour tout renseignement : augresdesloisirs@gmail.com

Belle journée



11

CAISSES À SAVON : LES FOUS DU VOLANT ONT BRAVÉ LA MÉTÉO

Le soleil, sans doute un peu timide cette année, avait décidé de jouer à cache-cache avec les participants et les visiteurs. Qu'à cela ne tienne ! Les passionnés de l'association Dragspeed n'ont pas laissé quelques nuages gâcher la fête.

C'est donc dans une ambiance joyeuse et pleine d'énergie que s'est tenue la traditionnelle Course de Caisses à Savon, où l'imagination et la bonne humeur roulent toujours à toute vitesse. Bolides colorés, pilotes déjantés et rires partagés ont une fois encore donné vie à cet événement devenu incontournable.

Si les visiteurs étaient un peu moins nombreux que l'an passé, les applaudissements n'ont pas manqué pour encourager les concurrents, dont les créations rivalisaient d'originalité et d'audace.

Les grands vainqueurs de la journée sont repartis les bras chargés de récompenses bien méritées, sous les acclamations du public et les félicitations de toute l'équipe de Dragspeed.



SPORTING CLUB DE FAVIÈRES



Une année pleine de mouvement et d'énergie avec notre association !

L'année écoulée a été riche en activités et en émotions pour notre association de sport et de danse. Grâce à l'engagement de nos adhérents et à l'énergie communicative de nos intervenants, nous avons proposé une palette variée de disciplines pour tous les âges et tous les niveaux.

- **Du bien-être au dépassement de soi**

Nos cours de yoga et de pilates ont permis à chacun de se recentrer, de renforcer sa posture et de cultiver la sérénité. Les séances de gym renforcement et cardio ont quant à elles fait le plein d'énergie, dans une ambiance conviviale et motivante.

- **La danse comme expression et passion**

Les amateurs de danse ont pu s'épanouir à travers le hip-hop, le Street dance/modern et l'éveil à la danse pour les plus petits. Ces ateliers ont favorisé la créativité, la coordination et le plaisir de bouger ensemble.

- **L'éveil corporel pour les plus jeunes**

Les tout-petits ont découvert le plaisir du mouvement à travers des séances ludiques d'éveil à la danse, où imagination et motricité se rencontrent dans la joie.

- **Des temps forts et une belle cohésion**

Tout au long de l'année, nous avons partagé des moments forts : stages, démonstrations, rencontres intergénérationnelles... Autant d'occasions de créer du lien et de faire rayonner notre passion commune.

- **Clôture de saison : galas sur le thème des Mythes et Légendes**

Pour conclure en beauté, deux galas de danse ont été présentés, offrant un voyage chorégraphique à travers les époques et imaginaires, portés par la passion et le talent des élèves, petits et grands. Ces spectacles ont été l'occasion d'exprimer créativité, énergie et engagement sur scène. Sous la direction artistique d'un professeur dévoué, les chorégraphies ont pris vie avec finesse et émotion. Le rôle des familles a été crucial, leur soutien constant et leur aide logistique ayant constitué un pilier de la dynamique associative. Les galas ont eu lieu dans la salle de spectacle de la CCVB, un lieu adapté qui a sublimé les performances et accueilli chaleureusement le public. Le professionnalisme des techniciens et employés de la CCVB a assuré une mise en lumière et un son irréprochables, soulignant l'importance du travail en coulisses. Ces spectacles ont incarné l'esprit de l'association, fondé sur le partage, la passion et la joie de créer ensemble, marquant une belle réussite collective à célébrer.

Merci à tous

Un grand merci à nos adhérents, aux familles, aux bénévoles et à la mairie pour leur soutien. Nous avons hâte de vous retrouver pour une nouvelle saison encore plus vibrante !





SAISON 2025 / 2026

PLANNING DES COURS

SALLE DES FETES 7 RUE DU MARAIS 77220 FAVIERES

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER MARC AU 0632200698

Lundi

- RENFO /CARDIO (ADULTES) 19 H 00 A 20 H 00

Mardi

- PILATES (ADULTES) 16 H 15 A 17 H 15
- YOGA " VINYASA" (ADULTES) 17 H 30 A 18 H 30

Mercredi

- PILATES (ADULTES) 17 H 30 A 18 H 30
- PILATES (ADULTES) 18 H 40 A 19 H 40
- STREET DANCE / MODERN (13 / 15 ANS) 19 H 45 A 20 H 45
- HEELS (DANSE SUR TALONS) (ADULTES) 20 H 45 A 21 H 45

Jeudi

- EVEIL A LA DANSE (4 / 7 ANS) 17 H 00 A 17 H 45
- HIP HOP (8 / 12 ANS) 17 H 45 A 18 H 45
MODERN (15 ANS ET +) 18 H 45 A 19 H 45
- STREET DANCE/DANCEHALL (15 ANS ET +) 19 H 45 A 20 H 45
- MODERN (16 ANS ET +) 20 H 45 A 21 H 45
- STREET DANCE/DANCEHALL (18 ANS ET +) 21 H 45 A 22 H 45

1ER COURS GRATUIT DANS CHAQUE DISCIPLINE

*** LES AGES SONT MIS A TITRE INDICATIF (VOIR AVEC LES PROFESSEURS)
LE PROFESSEUR SE RESERVE LE DROIT DE PLACER LES ELEVES DANS LES COURS SELON LEUR NIVEAU**

COMITÉ DES FÊTES

Une rentrée plus que chaude au Comité des fêtes de Favières !

La brocante de rentrée a été une belle réussite. Des exposants satisfaits, une météo plus que généreuse et une bonne ambiance durant toute la journée. Un grand merci aux participants. Le nombre d'exposants a progressé cette année et tant mieux. Nous essayons de nous améliorer d'année en année et nous en sommes persuadés, l'année prochaine, nous reviendrons encore plus nombreux ! Si vous avez des remarques ou suggestions, vous pouvez nous les faire parvenir par mail qui est à la fin de cet article. Nous sommes à votre écoute.

NOUVEL EVENEMENT

Cette année, pour la première fois, le Comité des Fêtes de Favières vous proposera, le **samedi 22 Novembre**, de venir déguster le beaujolais nouveau à la salle des Fêtes. Accompagné de musique et de produits du terroir, nous espérons que vous viendrez nombreux partager ce moment de convivialité. Un boitage sera effectué début Novembre pour vous donner les détails de cet évènement.

Et comme chaque année, si vous souhaitez venir nous aider à animer notre village, venez adhérer au Comité des Fêtes, un petit mail et nous vous ferons parvenir un bulletin d'adhésion. L'assemblée générale aura lieu au mois de Janvier et c'est le moment pour mettre en place les différentes actions de l'année. Alors n'hésitez pas, nous recrutons ! Bonne humeur garantie au Comité des Fêtes de Favières.



Mail : c2f.favieres77@gmail.com
Pour nous suivre sur Facebook : [cdffavieres](https://www.facebook.com/cdffavieres)
Tél. 06 14 67 50 41

L'équipe du Comité des Fêtes de Favières

TENNIS DE TABLE

Le sporting club FAVIÈRES section tennis de table a repris les entrainements début septembre. Déjà, 11 adhérents pour cette saison.

Ouvert à toute personne désirant s'essayer à ce sport de loisir, tout en s'amusant.

Les séances se déroulent le **lundi soir à 20h30** à la salle des fêtes de Favières. Les adhérents vous accueilleront très amicalement et répondront à toutes vos questions.

Patrick Tissievy

Tel 06 21 09 42 15



Restaurant LA MARSANGE

Nous l'attendions tous !
Le restaurant LA MARSANGE
est désormais ouvert :
1 rue du Lavoir 77220 FAVIERES
Téléphone : 01 86 04 73 27

Situé à Favières en
Seine et Marne, le
restaurant La Marsange
vous propose de
découvrir la cuisine
élégante et créative du
chef Levitte Kwenge. La
carte de saison est
composée à partir de
produits bruts
principalement issus de
l'agriculture ou de
partenaires locaux.



Horaires d'ouverture
Lundi - Mardi : fermé
Mercredi : 12h à 15h
Jeudi : 12h à 15h - 19h à 23h
Vendredi : 12h à 15h - 19h à 23h
Samedi : 12h à 15h - 19h à 23h
Dimanche : 12h à 15h

Actualités

TRANSPORT À LA DEMANDE

Depuis le 1^{er} juillet 2025, la gestion et l'organisation du Transport à la Demande sur le Val Briard, ont été attribuées à VIABUS.

Ainsi, ce sont 2 mini bus qui circulent du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h00 à 17h00 et 1 mini bus le samedi matin de 9h00 à 13h00. Vous pouvez retrouver toutes les modalités de réservation (centrale téléphonique, site internet et application mobile) dans le nouveau Guide Utilisateur disponible en mairie.



L'Envolée, Scène d'intérêt national Une belle récompense

Le Ministère de la Culture a récompensé le travail entrepris à L'Envolée, en lui attribuant l'appellation Scène d'intérêt national Art en Territoire.

Cette distinction place notre Pôle artistique parmi un cercle restreint de lieux labellisés en France. Depuis son ouverture en 2023, L'Envolée s'affirme comme un espace d'innovation et de partage culturel : spectacles pour tous, projets fédérateurs, inclusion des publics, éducation artistique, promotion de la lecture...

Ce label vient confirmer le rôle essentiel de L'Envolée dans le rayonnement culturel de notre territoire.

État civil - Agenda



MAIRIE

5-7 rue de la Brie - 77220 FAVIÈRES

01 64 07 02 07

adresse mail : contact@favieres77.fr

site internet : www.favieres77.fr

VVS : Voisins vigilants et solidaires



HORAIRES d'ouverture

La mairie est ouverte au public
lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
de 10h à 12h et de 15h à 18h

La mairie est fermée le mardi



La mairie est ouverte le samedi
uniquement sur rendez-vous

Annonces



C.A.S ASSAINISSEMENT

7J/7
24h/24



- Dégorgement d'urgence
- Pompage / Nettoyage
- Passage Caméra Vidéo
- Bac à graisse
- Fosse septique
- Pompe de relevage

PARTICULIER PROFESSIONNEL COLLECTIVITÉ



06 86 80 39 04

c.a.s.assainissement@gmail.com

23 Rue Louis Victor Dortée, 77220 Favières



Bienvenue les petits hiboux

- Hugo PREVOST
- Giulia BOMBARDIERI
- Aylinn PARREIRA
- Nabil FATHI



Ils se sont unis

- Stéphanie MARAIS et Tony RAMERY
- Elise THUILLIEZ et Yann POINLOUP



Au revoir

- Marie-Jeanne LANOUE
- Aldo ROSAIRE
- Michèle RATTOT

AGENDA PRÉVISIONNEL

11 novembre : Commémoration armistice 1918

30 novembre : Marché de Noël

Festivités de l'hiver

7 décembre : Illuminations de fin d'année

15 décembre : Fête de Noël (Comité des fêtes)

17 janvier : Vœux de la municipalité

18 janvier : repas des anciens

Directeur de publication : Daniel PATU

Rédactrice en chef : Marie-Christine COQUELET

Nos remerciements à celles et ceux qui ont contribué
à ce nouveau numéro

À noter que l'opposition n'a pas souhaité s'exprimer
dans ce numéro.

Conception/réalisation : Commission communication

Impression : ICB imprimerie Chauvat-Bertau
Pontcarré - 01 64 66 31 49

Dépôt légal décembre 2024

Tirage : 600 exemplaires - imprimé sur papier
IMPRIM'VERT.